



FORMATION : FICHE PROGRAMME

HABILITATION EN ÉLECTRICITÉ

B0-H0-H0V Chargé de Chantier

PRÉPARATION À L'HABILITATION DU PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN

(Selon la norme NFC 18-510)

OBJECTIFS :

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité concernant les travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques.

PERSONNES CONCERNÉES :

B0-H0 : Personne devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux ou emplacements d'accès réservés aux électriciens et en conséquence posséder l'habilitation adéquate (ex. maçons, peintres, etc.).

V : Aptitude aux travaux au voisinage.

Chargé de Chantier : Personnel chargé d'exécuter des travaux non électriques au voisinage des ouvrages électriques et chargé d'assurer la surveillance du personnel placé sous son autorité.

PRÉREQUIS :

Aucune connaissance particulière en électricité n'est demandée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Exposé et discussions étayés de textes illustrés par des moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.

Remise à chaque stagiaire d'un document écrit.

Méthode interactive s'appuyant sur les expériences vécues.

Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.

DURÉE :

1,5 jour, soit 10,5 heures, comportant une mise en application pratique, éventuellement dans l'établissement du stagiaire.

Cette durée peut être modifiée dans le cas de stage en entreprise afin de répondre au mieux aux besoins particuliers.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

8 au maximum.

CONTENU DE FORMATION :

Formation théorique : 6 heures

- Tronc commun de connaissances
- Module spécifique formation B0-H0-H0V Chargé de Chantier

Formation pratique et évaluation : 3,5 heures

- Mise en pratique des connaissances
- Evaluation théorique et pratique

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

À l'issue de l'évaluation des connaissances théoriques (Savoir) et pratiques (Savoir-Faire), le formateur formulera à l'employeur un avis nominatif lui permettant ainsi de définir le contenu du titre d'habilitation.

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité recommandée de 3 ans, à définir par l'employeur conformément à la norme NF C 18-510.

PRIX :

Prix Inter-entreprises : 250 € HT

SERVICES PRATIQUES :

Accès handicapé

Parking à disposition des stagiaires